

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2022

L'an deux mille vingt-et-deux, le 25 mars à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

Étaient présents : tous les Conseillers sauf Monsieur Patrick LEDEE absent excusé.

Monsieur Pascal RAIDRON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité.

Programme de travaux forestiers 2022

Le Conseil approuve à l'unanimité le programme de travaux proposé par l'ONF pour un total 4 489,10 € HT.

Demandes de subvention

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 60 € aux Randonneurs de la Vallée du Rupt.

Débat d'orientation budgétaire

Madame HUGENDOBLER, Adjointe chargée des finances, présente le projet de budget 2022. Le Conseil Municipal approuve les orientations budgétaires proposées.

Questions diverses

- Le vote de budget aura lieu le 07 avril à 19h30.
- La gazette est en cours de rédaction.
- PMA : les poubelles jaunes seront mises en place en 2023. Le point R sera maintenu pour la collecte des bio déchets et du verre.
- Le fleurissement sera allégé cette année pour risque de sécheresse.
- La commune décide de ne pas exercer son droit de préemption sur une petite parcelle de bois non attenante à la forêt communale.
- Demandes de devis en cours pour réparation d'un chemin forestier et isolation de la maison pour tous.

Fait à ISSANS le 31/03/2022

Le Maire
Gaston CHENU

